**AG EXTRAORDINAIRE**

**20 juin 2024**

**RAPPORT DE LA PRESIDENTE**

L’Assemblée Générale Extraordinaire suivra. Caroline commentera les comptes du ……………….à ce jour, en précisant les dépenses à venir : dépenses pour le secrétariat, prolongement de la **vie de notre site (**Le Comité a pris la décision de garder ce site ouvert durant 10 ans, avec un forfait de 1480 .—frs) Don à ‘Escale de 1'000. —frs. Les contrôleurs aux comptes seront sollicités pour cette dernière présentation.

Nous vous proposerons lors de l’Assemblée Générale extraordinaire, la répartition de nos fonds propres soit :

* Un don de 1'000.—frs à l’Escale pour remercier M. Damien Schmutz, Directeur, de nous avoir reçu si gentiment depuis 2014 dans sa salle de conférences pour nos Assemblées.
* Un don de 3 arbres à la Commune de La Tour-de-Peilz. Notre proposition sera faite après l’été. Le Conseil Communal de LTP est perturbé par la maladie de 2 Municipaux, soit M. Alain Grangier, Municipal Domaines et Bâtiments malade depuis fin novembre 2023 (qui vient de donner sa démission) et Mme Elise Kaiser Municipale, Urbanisme, Travaux Publics et Parcs et Jardins absente durant 3 mois pour traitement d’un cancer de l’utérus (information officielle de la Commune).
* Après l’Assemblée Extraordinaire Le comité décidera d’une date pour un repas ensemble. En effet, depuis 10 ans, aucun frais n’a été fait à ce sujet et c’est le moment de remercier notre équipe.
* L’Association PRORIVIERA de Vevey qui œuvre depuis 35 ans à sauvegarder le patrimoine naturel et construit de la Riviera et de ses environs, recevra les fonds restant après les opérations citées plus haut. Notre Présidente a rencontré Mme Anne-Lise Knopf, présidente de PRO RIVIERA le 20 octobre 2023 et le 4 juin 2024. Le Comité a décidé de ce transfert.
Vous avez à disposition à cette Assemblée, la documentation de présentation de PRO RIVIERA.

A la suite de cette Assemblée, la Présidente prendra contact avec la BCV pour liquidation du compte de l’Association. Elle présentera à cet effet les procès-verbaux de nos Assemblées de ce soir et demandera à la banque d’introduire les frais de clôture.

Anne Marie ARNAUD

Présidente